



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR D'EURE-ET-LOIR

Guy Guillon
12 La Maladrerie
28114 ORGERES EN BEAUCE
Tél : 06 8010 09 48
Courriel : guyguillon@msn.com

le 16/09/2022

Compte rendu de réunion du comité directeur du 12 septembre 2022

Membres du Comité

Présents : Mme Pouillier, Thomassaint, M. Beauvais, Borghi, Boutroue, Carré, Deschamps, François, Guillon, Joseph, , Leconte, Marin, Pingaux, Viandier.

Présidents de clubs

Excusés : Mme Juillet, Budelli, Gauchard

Absents : M. Callot, Daulne.

Invités : M Bretault,

La séance est ouverte à 20h20.

Le Président remercie le club de Lucé pour son accueil

Le Président demande l'approbation du compte-rendu de la dernière réunion du comité directeur du 13 juin 2022, celle-ci est acceptée à l'unanimité.

Le Président aborde les points de l'ordre du jour.

Point financier :

Michel François nous présente un bilan financier positif de 311€60, avec une situation nette de 13320€63

Vous trouverez en pièces jointes les bilans complets.

Le Président propose d'attribuer une subvention au club de Magnum 28. Celle-ci est accordée par le Comité. Toutefois nous rappelons au Président de ce club qu'il serait bien qu'il participe aux diverses réunions du comité et aux différents championnats.

Investissements

Afin d'équilibrer le bilan et de pouvoir prétendre à une subvention du conseil départemental, le comité lors d'un bureau restreint à valider l'achat de 2 ordinateurs portables et d'une tablette.

Point du nombre de licenciés :

Saison 2021/2022 : 1591 licenciés.

Certains présidents de club nous font part d'un départ difficile sur les prises de licences de début de saison.

Point arbitrage :

Rien à signaler de plus que lors de la dernière réunion.

Pour information le temps de préparation pour le 60 BC passe à 5 minutes.

Point gestion sportive :

Patrice Marin nous communique certaines dates:

Les dates des régionaux 10 mètres sont les suivantes :

2 et 3 décembre et 9.10.11 novembre à Fleury.

En conséquence, les départementaux, à Châteaudun, se dérouleront les 11 et 12 novembre.

Les championnats de France 10 mètres auront lieu du 6 au 11 février à Montluçon.

Le régional "Coupe de France des clubs" ayant lieu les 4 février (pour le pistolet) et 5 février (pour la carabine), le challenge départemental aura lieu à Chateaudun le 7 janvier.

Vous trouverez en pièce jointe le calendrier avec les dates déjà fixées.

Site Web :

Stéphane Bretault nous confirme que le site est opérationnel.

La vie du site consiste à renseigner les conditions de matchs et de championnats.

Les présidents de club peuvent y communiquer tout ce qui concerne la vie du club. (match amical, festivités, petites annonces).

Challenge Lachaud :

Raphaël Pingault nous propose une nouvelle formule qui permettra plus de liberté sur le choix du jour de match, avec un système de duel à distance sans déplacement des clubs. Avec la mise en place d'un logiciel de drive pour le suivi.

En pièce jointe le projet détaillé par Raphaël Pingault.

Récompenses :

Elles seront remises lors de l'assemblée générale du 7 octobre 2022.

Assemblée Générale

l'assemblée générale aura lieu **le 7 octobre à la maison AST de Châteauneuf-en - Thymerais.**

2 plaquettes seront remises à deux femmes, pour leur engagement sportif au sein de leur club.

Appel à candidatures :

Suite au décès d'Albert Katic un poste est à pourvoir. Conformément à l'article 10 des statuts, tout licencié âgé de 18 ans et plus, jouissant de ses droits civiques et à jour de cotisation à la date de l'élection, pourra être élu.

Retourner votre candidature soit :

-par courrier à l'adresse suivante

Guy Guillon

12 la Maladerie

28140 ORGERES EN BEAUC

-soit par mail ou par courriel :

guyguillon@msn.com

La date butoir, pour le dépôt des candidatures est fixée au 30 septembre 2022 minuit.

Questions diverses :

Question proposée par monsieur Gauchard (absent excusé) au club de Dreux : serait-il possible lors des prochains championnats se déroulant au stand de Flonville de mettre à disposition des toilettes ?

Réponse de Bruno Carré : nous envisageons de louer 1toilette.

Michel François nous informe que le club de CHATEAUDUN met en place un challenge amical poudre noire. Il propose aux autres clubs de participer.

Question de Bruno Carré : a-t-on le droit de refuser un tireur qui désire muter dans notre club ?

Cela paraît difficile. Tout dépend du règlement intérieur du club, d'où l'importance de prévoir une décision du comité directeur des membres du bureau des sections.

La séance est levée à 22 h 00.

Le Président

Guy Guillon



La secrétaire

M. Thomassaint

